

**Dahir portant promulgation de la loi n°45-17
portant approbation de l'Accord entre le
Royaume du Maroc et Africa50 (Africa 50 -
Financement de projets et Africa 50 -
Développement de projets) concernant
l'établissement du siège social d'Africa 50
sur le territoire du Royaume du Maroc, fait à
Casablanca le 29 juillet 2015**

**Dahir n°1-18-13 du 28 joumada I 1439
(15 février 2018) portant promulgation de la
loi n°45-17 portant approbation de l'Accord
entre le Royaume du Maroc et Africa50
(Africa 50 - Financement de projets et Africa
50 - Développement de projets) concernant
l'établissement du siège social d'America 50
sur le territoire du Royaume du Maroc, fait à
Casablanca le 29 juillet 2015¹.**

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de sa Majesté Mohammed VI)

Que l'on sache par les présentes - puisse Dieu en élever et en fortifier
la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

Vu la Constitution, notamment ses articles 42,50 et 55 (2^{ème} alinéa),

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

Est promulguée et sera publiée au Bulletin officiel, à la suite du
présent dahir, la loi n°45-17 portant approbation de l'Accord entre le
Royaume du Maroc et Africa 50 (Africa 50 - Financement de projets et
Africa 50 - Développement de projets) concernant l'établissement du siège
social d'America 50 sur le territoire du Royaume du Maroc, fait à Casablanca
le 29 juillet 2015, telle qu'adoptée par la Chambre des représentants et la
Chambre des conseillers.

1- Bulletin Officiel N°6662 du 18 rejeb 1439 (5-4-2018), p 700.

- Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du
«Bulletin officiel» n° 6653 du 16 joumada II 1439 (5 mars 2018).

Fait à Rabat, le 28 jourmada I 1439 (15 février 2018).

Pour contreseing :

Le Chef du gouvernement,

SAAD DINE EL OTMANI.

Loi n°45-17
portant approbation de l'Accord entre le
Royaume du Maroc et Africa 50
(Africa 50 - Financement de projets et
Africa 50 - Développement de projets)
concernant l'établissement du siège social
d'America 50 sur le territoire du Royaume du
Maroc, fait à Casablanca le 29 juillet 2015

Article unique :

Est approuvé l'Accord entre le Royaume du Maroc et Africa 50 (Africa 50 - Financement de projets et Africa 50 - Développement de projets) concernant l'établissement du siège social d'America 50 sur le territoire du Royaume du Maroc, fait à Casablanca le 29 juillet 2015.